

désordre. Il pousse la malice, jusqu'à engager une personne volage à tendre des pièges à la vertu encore mal affermie de son enfant ! Et ce jeune homme qui n'est pas encore un saint Thomas d'Aquin, donne assez facilement dans ces pièges si adroitement et si perfidement tendus ; et une fois qu'il eut fait un premier naufrage, la pensée du sacerdoce s'éloigna de lui. Il fait part de ses nouveaux projets à son père, qui en est dans le ravissement. Il passe des examens pour le baccalauréat, avec un grand succès, et l'année suivante, il commence son cours de droit, dans une faculté d'une haute réputation. Aussitôt qu'il fut livré à lui-même, ce jeune homme se livra au désordre avec tant d'emportement, qu'au bout de quelques mois seulement, il en devint fou furieux ; et après avoir occasionné de graves accidents et des pertes considérables à son père, il fut renfermé dans un hospice d'aliénés, d'où ce malheureux père n'eut pas même la consolation de le voir sortir, avant de descendre dans la tombe. Nous devons ajouter que ce père infortuné eut le bonheur d'entrer en lui-même, et de reconnaître la justice du bras qui s'était appesanti sur sa tête criminelle. Espérons que l'abondance et l'amertume de ses larmes, ont pu lui obtenir le pardon de son tort immense.

Pères et mères, comprenez donc bien, que c'est toujours, pour des parents, une imprudence déplorable et une grande faute de contrarier la vocation de leurs enfants, dans toutes les circonstances possibles, mais surtout lorsque se manifeste pour le sanctuaire et pour le cloî-